

Guide de mise en œuvre d'une monnaie complémentaire locale

**Un outil pour initier une économie respectueuse
de l'être humain et de la nature**

Conçu par Philippe Derudder
Les membres du Gresso
et de l'association Aises

derudder@lhed.fr

I - Pourquoi mettre en place une monnaie locale ?

Pour disposer d'un outil qui favorise l'avènement d'une économie plus respectueuse de l'être humain et de son environnement naturel et ainsi :

- mettre l'économie au service de l'homme et de la planète,
- développer la solidarité
- favoriser les échanges locaux
- soutenir des projets locaux d'intérêt commun
- réduire l'impact écologique

II - Historique :

L'idée de monnaie complémentaire peut surprendre. Pourtant ce fut une pratique courante tout au long de l'histoire et en particulier au moyen âge où les villes, les monastères, les seigneurs avaient leur monnaie en complément de la monnaie royale. Ainsi de très nombreuses monnaies circulaient à l'intérieur d'un territoire. C'est la recherche de monopolisation du pouvoir qui a conduit à l'abandon de la multiplicité des monnaies, jusqu'à la première grande crise de 1929. C'est à cette époque, au cœur de la crise, qu'est ré apparu l'usage de monnaies complémentaires, lorsque la monnaie nationale se faisait trop rare. De ces expériences d'alors sont nés deux système principaux:

1. le système « barter » ou système de troc... (pour les entreprises)

De nombreuses entreprises dans le monde sont membres de réseaux utilisant le "*Barter system*" ou système de troc. Ce système est « vendu » par des entreprises de services (comme celles qui vendent les tickets-restaurant par exemple). Leur but est de réunir à l'intérieur de leur réseau le plus grand nombre possible d'entreprises aux activités les plus variées pour permettre l'échange entre elles des biens et services qu'elles produisent, **à l'aide de moyens de paiement exprimés dans une unité de compte propre au réseau**. Ainsi, au lieu d'utiliser seulement la monnaie nationale, elles utilisent en plus une autre unité que nous appellerons ici UCR (Unité de Compte Réseau). Mais pour ceux qui ont déjà entendu parler de cela, nommons le WIR en Suisse (créé en 1933 il regroupe aujourd'hui 60.000 entreprises) ou le RES en Belgique (initié au milieu des années 90 il relie plus de 3000 entreprises). Cette formule offre deux avantages principaux aux entreprises affiliées :

1) L'entreprise ne se défait pas de ses liquidités en monnaie nationale lors de ses achats auprès des autres membres, car elle peut les régler avec ses UCR. Sa trésorerie en monnaie nationale s'en trouve allégée d'autant.

2) Elle bénéficie de l'effet réseau qui soutient son activité. Si l'entreprise « X » invite par exemple un client au restaurant, elle ira de préférence dans un restaurant affilié où elle pourra payer en UCR

Pourquoi appelle-t-on ce système « troc » puisqu'il y a utilisation d'un moyen de paiement comparable à la monnaie de banque ?

Dans le troc ancestral il y a échange d'une richesse réelle (bien ou service) contre une autre richesse réelle. Avec la variété des biens et services qui existent de nos jours, le troc est quasiment impossible à réaliser car on tombe rarement sur la personne qui offre

ce que l'on cherche et qui désire au même moment une quantité équivalente de ce que l'on peut offrir. D'où l'introduction dans le système d'une « représentation symbolique » des biens et services : l'UCR. En réalité on retrouve là l'essence de la monnaie qui n'aurait jamais dû être autre chose qu'une unité de mesure pour évaluer les échanges et un moyen universel pour les faciliter entre les individus. Toutefois les réseaux en question refusent absolument que l'on considère les UCR comme de l'argent car elles n'en présentent pas toutes les caractéristiques. Elles sont outil de mesure et d'échange mais pas réserve de valeur : lorsqu'un membre achète un bien ou un service avec des UCR, il s'engage par cet acte vis-à-vis des membres du réseau à créer et mettre à leur disposition la valeur équivalente de bien ou service relevant de sa compétence. La finalité n'est pas d'accumuler des UCR mais de faciliter les échanges nécessaires à la vie des membres du réseau. Ainsi les comptes sont-ils rarement très créditeurs ou très débiteurs longtemps. Une limite dans chaque sens est en général fixée à chaque membre selon ses caractéristiques. Les dépôts ne sont pas rémunérés. Au contraire, certains réseaux appliquent même un intérêt négatif (principe de la fonte Geselienne des monnaies) afin d'encourager l'échange et non la thésaurisation. Il est aussi possible d'emprunter des UCR et, dans ce cas, les réseaux ne réclament pas ou peu d'intérêt. Lorsqu'il y en a, c'est seulement pour couvrir les frais de fonctionnement de l'organe gestionnaire du réseau.

Ces systèmes sont tout à fait officiels et légaux. Le chiffre d'affaire réalisé en UCR est déclaré en comptabilité comme s'il s'agissait d'un règlement effectué avec une devise étrangère. La fiscalité du pays peut donc s'exercer normalement. La limite de cela est qu'une entreprise ne peut réaliser qu'une partie minoritaire de son chiffre d'affaire en UCR, faute de quoi elle ne pourrait plus faire face au paiement des taxes, salaires et charges sociales et frais généraux.

2. Les SEL – Système d'échanges locaux.(pour les particuliers)

Vous l'aurez remarqué, le système barter ne s'adresse qu'aux entreprises. Parallèlement se sont développés, à l'initiative de Michael Linton depuis 1983 les LETS (local exchange trading system) plus connus en France sous l'appellation SEL (Système d'échanges Locaux) qui eux, ne concernent que les particuliers. Les participants échangent biens et services, mais surtout des services, dans une unité de compte qu'il n'est pas nécessaire de posséder à priori.

C'est la réalisation de l'échange qui « crée » la monnaie. La vraie richesse est dans le bien ou le service et dans la qualité de la relation. C'est un argent dont la provenance est basée sur l'égalitarisme de l'offreur et du demandeur, il décourage l'accumulation et encourage la coopération parmi ses usagers. Cette monnaie n'est qu'un outil d'échange qui permet d'éviter les contraintes liées au troc, il n'a ni valeur d'épargne, ni valeur spéculative.

Le compte de l'offreur est crédité du nombre de « grains de SEL » qui aura été convenu, la même somme sera débitée du compte du receveur. Préalablement, bien sûr, le groupe aura défini ce que représente un grain de SEL (une unité de la monnaie nationale par exemple, mais le plus souvent un grain de SEL = une unité de temps par exemple 1 minute ou 5 ...) Ensuite est établi un inventaire des offres disponibles au sein de la communauté pour permettre aux membres de savoir qui fait quoi et qui offre quoi. Les échanges se font de gré à gré, les comptes sont soit centralisés soit tenus par chacun sur un carnet.

III - L'Actualité : expérimentations en cours de développement dans le monde

Ces deux expériences fondamentales ont donné naissance à un vaste mouvement de

monnaies complémentaires de par le monde (plus de 5000 expériences en cours, de nature très variées) mais qui s'adressent cette fois à la société dans toutes ses composantes: particuliers, entreprises et souvent collectivités locales. Elles visent toutes à ré introduire dans l'économie du sens, des valeurs sociales et écologiques. Citons le « *Chiemgauer* » en Allemagne, le « *Ithaca Hour* » aux Etats Unis, le « *Calgary Dollar* » au Canada, ou le SOL en France, plus spécifique à l'économie sociale et solidaire. Des centaines sont en train de fleurir à la surface du globe.

Dans le cadre de ces expériences, deux grands courants sont explorés :

a) Les monnaies non appuyées sur la monnaie nationale.

Appelons-là pour simplifier, « monnaie de type SEL ». La communauté qui décide de la mettre en place crée purement et simplement son unité de compte sans rapport et sans convertibilité possible avec la monnaie nationale. On se trouve alors dans un cas de figure inverse à celui qui préside dans nos sociétés. En effet la monnaie n'est plus raréfiée car on n'a pas besoin de la posséder pour accéder à un bien ou un service. Cela ouvre naturellement de vastes horizons mais on butte rapidement sur une question majeure: Que représente cette monnaie? Le commerçant qui va la recevoir en paiement est-il satisfait ? S'il est au cœur d'un vaste réseau qui lui permet de régler ses propres dépenses avec la monnaie locale qu'il a encaissée, oui, sinon, non.

Si on choisit ce cas de figure, il faut donc être:

soit très patient et motivé afin que le développement des échanges s'appuie ce que le réseau est capable d'absorber,

soit avoir au départ un réseau assez vaste et diversifié en productions essentielles pour permettre une circulation fluide de la monnaie, dans la confiance.

b) Les monnaies appuyées sur la monnaie nationale

C'est ce cas de figure que nous allons regarder de plus près dans ce guide, car c'est celui qui permet une mise en place de l'expérience à partir d'un petit noyau de quelques personnes et d'un professionnel.

IV - Comment cela fonctionne-t'il ?

Principe général

a) Transactions entre entreprises et particuliers

Les particuliers membres règlent leurs achats effectués dans les commerces et entreprises du réseau au moyen de « bons d'échanges en monnaie locale » (équivalents des billets de banque) qu'ils se procurent contre des euros, auprès de l'organe de gestion des comptes, dans un rapport par exemple de 90/100 (euros/bons d'échange). Cette « prime à l'achat » constitue une émission de monnaie non appuyée sur la monnaie nationale. Elle est incitative pour les adhérents car elle améliore leur pouvoir d'achat. Nous conseillons toutefois que cette amélioration profite surtout aux plus démunis. Ainsi, lorsque l'on « achète » les bons d'échanges, on peut choisir de les acquérir dans un rapport de 1/1, la prime allant alors alimenter un fonds qui permettra d'offrir aux plus démunis une amélioration de pouvoir d'achat supérieure au taux nominal, par exemple 75 ou 80/100.

Chaque entreprise reste libre de sa politique commerciale et décide de ce qu'elle rend disponible en échange des bons : quelle gamme de produits ou de services, payable en tout ou partie en bons d'échange...

Les bons d'échange sont au porteur ; ils peuvent circuler à l'intérieur du réseau au gré des échanges. Nous suggérons d'émettre des coupures de 1 – 2 – 5 – 10 et 20. Lorsque le prix d'un achat n'est pas rond, il suffit de régler à la valeur du bon supérieur et de se faire rendre la monnaie en centimes d'euros.

Les sommes collectées en euros constituent **un fonds de garantie** qui est placé de façon éthique (NEF, Crédit Coopératif,...) sur un compte rémunéré, permettant des retraits à vue très rapides.

Ce fond permet :

- de reconvertir en euros les bons d'échange excédentaires. Cette faculté est réservée aux entreprises seulement. En effet si un particulier peut décider de la quantité de bons qu'il veut acquérir, tel n'est pas le cas pour un professionnel. A moins d'une gestion fine et difficile à mettre en œuvre, il ne peut équilibrer facilement ses encaisses en monnaie nationale et monnaie locale.
- Grâce à cette possibilité les professionnels peuvent s'engager en confiance car ils savent qu'ils ne se retrouveront pas avec des bons inutilisables. Cela permet en outre de démarrer l'expérience avec un seul professionnel. Bien sûr, cela n'a pas grand intérêt puisqu'alors tous les bons seront re convertis mais l'essentiel au départ est de lancer la dynamique concrètement.
- Nous conseillons d'introduire dès le départ une contribution à la reconversion Bons d'échange/ euros. Cette contribution a pour but :
 1. D'inciter tous les professionnels à rechercher auprès de leurs fournisseurs, collègues, amis, de nouveaux participants, car le but n'est évidemment pas de se limiter à la reconversion de la monnaie locale, mais à sa circulation dans la communauté.
 2. A alimenter avec cette ressource un fonds de soutien à des projets éthiques et solidaires locaux ou autres, au gré de ce que voudront les membres de l'association.
 3. Attention, veillez au départ à faire coïncider le taux de la prime à l'achat avec celui de la contribution. S'il est proposé par exemple 105 unités locales pour 100 euros à l'achat, la contribution à la re conversion doit être du même ordre 105 unités locales pour 100 euros. Si la prime à l'achat est supérieure à la contribution de reconversion, il y a risque de ne pouvoir faire face aux engagements pris à l'égard des professionnels ce qui pourrait entraîner l'échec de l'expérience. Ce n'est qu'au fur et à mesure que la potentiel d'échanges grandira au sein de la communauté et que l'on constatera que les demandes de re conversion diminuent que l'on pourra affiner les choses et régler de façon différentes la prime et la contribution, Ces décisions devront faire l'objet d'un accord collectif appuyées sur des données statistiques concrètes..

b) Entre entreprises :

Au départ, le plus simple est de lancer l'expérience avec un seul moyen de paiement: le bon d'échange. Simple support papier, en prenant toutefois la précaution d'utiliser des billets non falsifiables. Les techniques abordables existent.

Mais le réseau s'étendant, les professionnels auront besoin de pouvoir se régler mutuellement sans se déplacer et sans risquer de poster des bons au porteur. Dès que la nécessité se fera sentir, il faudra donc introduire un autre moyen, le chèque.

Il est à noter que les factures et tickets de caisse se font en euros. C'est le paiement qui peut se faire en tout ou partie en monnaie locale. Une facture de 100 euros peut par exemple être réglée avec un chèque de 80 euros et un autre de 20 Unités de compte locale. L'essentiel est que le professionnel puisse reconstituer les paiements en comptabilité. Les chèques libellés en UCR sont donc adressés à l'organe de gestion des comptes qui, à l'instar d'une banque, tiendra l'écriture des mouvement et adressera un relevé.

Les règlements en monnaie locale entre entreprises affiliées ne résulte ni d'une obligation, ni d'une décision unilatérales, mais d'une entente négociée soit sur un volume ou une durée, soit au coup par coup.

Rappelons que le système est tout à fait légal: le chiffre d'affaire réalisé en unités de compte locales, sous forme de bons d'échanges ou de chèques est déclaré en comptabilité comme s'il

s'agissait d'un règlement effectué en devise étrangère.

Dans une étape ultérieure, lorsque le réseau se sera élargi, il est recommandé d'introduire une gestion informatisée afin d'alléger la gestion et l'efficacité tant pour les professionnels que pour les particuliers. L'usage d'une carte à puce viendra donc compléter le dispositif.

V - Chronologie des actions

pour initier une monnaie complémentaire adossée à la monnaie nationale¹

Ce qui suit n'a pas à être suivi à la lettre. Nous cherchons ici à donner un fil conducteur pour faciliter la mise en œuvre de l'expérience laissée à la créativité de chaque groupe.

1. Constituer le noyau des fondateurs

A l'origine est la volonté d'une ou plusieurs personnes, d'une ou plusieurs entreprises Une poignée de personnes suffit; ce n'est pas le nombre qui compte mais la motivation. Il faut toutefois veiller à avoir dans ce groupe de pionniers au moins un professionnel, dans un secteur d'activité qui répond à des besoins courants, afin de pouvoir offrir dès le départ un lieu où le paiement en monnaie locale est accepté (Une coop bio, une Amap... C'est ce qui touche toute la population). Sans professionnel engagé on reste dans le cadre du SEL, et l'expérience ne peut démarrer

2. Définir la finalité du projet

Une monnaie locale, oui, mais pour quoi ? Quelles sont les valeurs, quels sont les objectifs que nous voulons atteindre, qu'une monnaie locale peut soutenir.

3. Rédiger la charte

La charte résume la raison d'être de l'action. Elle doit être simple et courte pour être facilement mémorisée pour l'essentiel. C'est elle qui fixe le cap, donne le sens; c'est à partir d'elle que toute difficulté au fil du temps doit être considérée pour que l'expérience ne perde pas son sens. C'est la signature de cette charte (ainsi que le règlement en monnaie nationale de la cotisation dont le but est de couvrir tout ou partie des frais de fonctionnement) qui validera l'adhésion de la personne ou du professionnel. Nous proposons un modèle de charte (voir annexe 1), mais chaque réseau peut établir la sienne.

4. Définir le cadre légal

La monnaie doit circuler entre acteurs engagés à incarner les valeurs et objectifs de la charte. Ils doivent donc être adhérents d'un groupe identifiable. L'association ou la coopérative sont à priori les cadres les mieux adaptés... Définir les statuts, l'objet cohérent avec la charte, les règles de fonctionnement. Accomplir les démarches administratives appropriées pour enregistrer la structure choisie et ainsi définie. Si le choix se porte sur l'association à but non lucratif, penser à la constituer de façon à ce que son utilité générale soit reconnue pour permettre des dons déductibles. Si c'est utile ou souhaité, chaque membre reçoit une carte d'adhésion portant sa photo et sa référence. Cela facilitera l'identification des membres lors de l'achat des bons.

5. Définir le calendrier des réunions

Il est difficile de parvenir à réunir tous les intéressés en même temps en raison des contraintes professionnelles et familiales de chacun. Il est donc souhaitable de définir dès le départ un calendrier qui convienne à tous la majeure partie du temps. Au départ, tenir compte que les réunions doivent être plus fréquentes.

6. Définir les règles du jeu au sein des réunions

Les réunions sont essentielles puisque c'est là que se décident les choses. Mais dans la pratique elles peuvent devenir ennuyeuses et démotivantes si on n'y prend pas garde (voir le document : conseils pour tenir des réunions agréables et efficaces)

¹ Si l'on choisit une monnaie libre, de type SEL, la chronologie reste la même, mais il faut dès le départ se poser la question de la capacité d'échange qui existe dans le réseau ou qui est à constituer pour que l'expérience soit viable

7. Définir le processus de prise de décision

Le plus simple consiste à voter à la majorité (à préciser). Cela permet d'avancer vite, mais cela crée aussi de nombreuses frustrations qui se traduisent dans le temps par des désaffections ou des problèmes relationnels qui peuvent faire exploser le groupe. Nous suggérons vivement d'adopter de processus « sociocratique » où les décisions sont l'aboutissement d'échanges conduisant au consentement de l'ensemble des participants par levée progressive des objections. Nous ne pouvons en dire plus ici.

(pour plus d'information, vous reporter à l'annexe 5 « Conseils pour qu'une réunion soit agréable et efficace » + <http://fr.wikipedia.org/wiki/Sociocratie>)

Ce processus commence à être connu et vous pourrez trouver dans votre entourage une personne ressource qui pourra vous familiariser et vous former rapidement. Comprenez toutefois que ce processus implique d'accepter à priori de sortir de la logique du pouvoir pyramidal. Il demande à chacun une ouverture car tout le monde a exactement le même pouvoir. L'objectif est d'aboutir à une solution admise par tous où chacun se sente respecté. Tant que ce point de rencontre n'a pas été trouvé, c'est le signe que les membres du groupe sont accrochés à des croyances et convictions qui les empêchent encore de voir la question sous un autre regard. Chacun doit donc pouvoir envisager de modifier sa position jusqu'à trouver ce point de rencontre. Contrairement à ce que l'on pourrait penser il ne s'agit pas de se résoudre à des compromis, mais au contraire à enrichir la proposition de base grâce aux objections qui sont faites et dont il est tenu compte. Chacun se trouve ainsi écouté, reconnu, et la décision finale devient efficace parce que chacun peut la faire sienne.

8. Définir le fonctionnement de la monnaie

Conditions d'achat (auprès de qui ? Avec ou sans prime ? Mise en perspective avec le développement à prévoir au fil du temps)

Conditions de reconversion en monnaie nationale pour les professionnels (auprès de qui ? Avec ou sans contribution financière ? Mise en perspective avec le développement à prévoir au fil du temps)

Adoption ou non du principe de fonte et si oui définition des périodicités et modicités.

Désignation / création de l'organe d'émission et gestion de la monnaie locale : Ce peut être l'association elle-même, une agence bancaire locale qui accepte de « jouer le jeu », un notaire, une entreprise de service...

Choisir le nom de la monnaie

Choisir le support : le plus simple est de démarrer avec des « bons d'échange en papier »

Définir les coupures

Illustration des coupures : Le bon d'échange, au delà de sa fonction économique, est un indicateur d'engagement sociétal puissant; ce sera lui qui sera remarqué et qui fera poser des questions, interpellant ainsi toute la population sur son utilité et sa vocation. Nous vous invitons donc à soigner l'illustration des coupures en utilisant par exemple les talents d'artistes locaux et en valorisant par l'image ce que vous avez envie de mettre en lumière localement. Une face peut représenter des lieux ou des monuments qui caractérisent la région où les bons ont cours, l'autre face peut symboliser les valeurs que l'association désire promouvoir.

Fabrication et prévention contre la fraude : veiller à rendre les bons non falsifiables le plus tôt possible (encre / papier spéciaux)

Mise en perspective d'évolution avec le temps : vers le passage à la monnaie électronique

Placement du fonds de garanti constitué par la monnaie nationale reçue lors de l'achat de la monnaie locale cohérent avec la charte. (placement éthique, facilement disponible pour pouvoir répondre aux demandes de re conversion; auprès de quel organisme ?

Définition et organisation des éventuels fonds d'aide à des projets de développement local ou autres prévus dans le projet

9. Préparation de la promotion pour le lancement officiel

Créer une plaquette/tract d'information simple et convivial pour permettre de comprendre facilement de quoi il retourne, à distribuer lors des opérations de promotion (nous vous proposons un modèle en annexe 6 mais n'hésitez pas à faire selon votre inspiration)

Un site web est-il nécessaire ?

Définir l'action de promotion pour le lancement de l'opération Cela peut aller depuis une

simple information bien visible dans le magasin pionnier avec permanence assurée aux heures d'affluence par les membres adhérents pour expliquer et distribuer le tract jusqu'à une rencontre grand public autour d'un film ou d'une conférence portant sur le sujet des monnaies locales.

Imaginer ensuite ce que vous ferez pour faire connaître le réseau et le développer. Dans tous les cas nous vous conseillons d'étendre le réseau par phénomène de tache d'huile. C'est chaque membre qui, mieux que quiconque a la capacité de sensibiliser son entourage. Toutefois, et chaque fois que vous le jugerez opportun, n'hésitez pas à organiser des rencontres avec la population locale pour présenter l'expérience autour d'une conférence, d'un film, d'une foire bio, ou de toute autre manifestation... N'omettez pas d'informer votre maire et les membres du conseil municipal afin d'inciter la commune à s'impliquer en veillant toutefois à ne pas se faire récupérer.

VI - Comment faire vivre les valeurs de la charte

Nous attirons votre attention sur un piège qui peut conduire dans une impasse les expériences de monnaie complémentaire. Selon nous, elles ne doivent pas être considérées comme de simples bouées de sauvetage destinées à survivre à des crises, ou à pallier les insuffisances des monnaies nationales. Elles forment un vaste champ d'expériences au cœur duquel va se former une nouvelle conscience collective de la richesse et de son partage, devant aboutir à terme à une évolution globale des comportements économiques dans le monde. Mais cela ne se fera pas tout seul. Si la monnaie locale est cantonnée à sa seule fonction d'échange le sens de l'expérience, affiché dans la charte ne s'ancre pas dans un vécu et il ne reste qu'à un niveau symbolique qui sera oublié avec le temps. Il s'agit donc de faire vivre la charte:

En faisant se rencontrer les membres autour d'actions concrètes

Pratiquement, les membres du réseau peuvent se donner comme **objectifs** de:

- **Mettre plus de conscience dans leur façon de produire et de consommer.**
- **Développer la coopération et la solidarité.**

Pour tendre vers le premier objectif : chacun est invité à se demander « en son âme et conscience », comme on dit, ce qu'il pourrait faire concrètement dans sa vie, tant sur le plan personnel que professionnel, pour se sentir plus en harmonie avec lui-même, les autres et la nature. Cette réflexion conduit à entreprendre des actions d'évolution.

Pour tendre vers le deuxième objectif : sur la base du simple volontariat, les membres s'organisent en **groupes locaux** (10 à 50 personnes) et **groupes de soutien** (4 à 8 personnes) :

- Le groupe local

Plusieurs groupes peuvent cohabiter dans une même région. La convivialité est en effet plus facile à obtenir dans des groupes de taille modeste. L'essentiel est de ne pas jouer la carte de la compétition entre groupes mais celle de la coopération. Ainsi pourra-t-on bénéficier de la légèreté et du caractère chaleureux des petites structures sans se priver des avantages liés aux grands nombres. Toute personne a le libre choix du groupe où elle veut s'investir. Chaque groupe définit lui-même sa mission. Les groupes locaux se réunissent à un rythme régulier (une fois par mois ?) pour mener des réflexions et mettre en œuvre des actions d'évolution. Cette réunion est consacrée à la définition des actions à entreprendre et au feed-back d'avancement de celles qui sont en cours. Ces actions tournent principalement autour de projets collectifs d'intérêt commun ou d'aide au développement du comportement citoyen des entreprises membres, à leur demande (voir en annexe 5 le « fil d'Ariane pour inspirer les réflexions et actions d'évolution au sein de l'entreprise). C'est dans ce dernier cas qu'est formé un groupe de soutien.

- Le groupe de soutien

A la demande d'un particulier ou d'une entreprise, un groupe de soutien est constitué par des membres volontaires, incluant le demandeur lui-même. La mission de ce groupe est

- **D'aider un membre en difficulté** : par des actions simples de solidarité entre membres, lorsque l'un d'eux est confronté à une difficulté, de quelque ordre qu'elle soit. A la demande du membre en difficulté, le groupe étudie toutes les possibilités pour résoudre la question.
- **Aider au montage d'un projet éthique**, humaniste ou écologique. Le groupe se mobilise autour du porteur de projet pour le soutenir dans sa démarche. L'aide commence, si nécessaire, à la conception même d'un projet (car un projet peut consister à en élaborer un à partir d'une simple réflexion) ; elle passe par son élaboration détaillée, elle se poursuit par son accompagnement dans ses phases de mise en œuvre et elle s'achève lorsqu'il a abouti ou lorsqu'il est abandonné d'un commun accord.
- **Aider un professionnel à faire évoluer son activité** pour qu'elle soit plus respectueuse de l'humain et de la nature. Nous invitons en effet à ne pas réserver l'expérience des monnaies complémentaires à des groupes élitistes où seuls pourraient participer des organisations déjà très engagées sur le plan de l'éthique. Ces expériences doivent à notre sens être une porte ouverte, une invitation et une aide pour tout professionnel qui a envie de contribuer à cette mutation qu'il ressent nécessaire, sans pour autant savoir comment faire. Un professionnel membre, dans cette situation, demandera la constitution d'un groupe de soutien pour l'aider dans cette démarche d'évolution.
- **d'Être le garant de l'éthique** : le groupe de soutien enrichit la démarche par ses réflexions selon les connaissances et informations technologiques qu'il détient et vérifie que le projet, tel qu'il est présenté, répond aux préoccupations humanistes et écologiques du réseau.

Mode de prise de décision :

La encore nous recommandons de recourir le plus souvent possible au processus sociocratique par consentement unanime des membres actifs présents. N'oublions pas toutefois que « le mieux est l'ennemi du bien » et que l'entreprise reste souveraine de sa politique. Le groupe n'est là que pour aider..

VII - Les avantages liés à une telle expérience :

Au plan collectif

- dynamiser et inspirer la pensée collective
 - Grâce aux réflexions et actions menées en commun dans les groupes locaux et groupes de soutien dans un esprit de coopération et de solidarité
 - Grâce à l'usage des monnaies complémentaires qui permettront de nous ouvrir à une nouvelle conception de la monnaie, où celle-ci n'est plus la richesse après laquelle on court, mais l'outil qui permet d'échanger la vraie richesse : ce que nous offre la terre, valorisé par l'activité humaine.
- favoriser l'implication citoyenne ouvrant la voie à une démocratie plus participative
- créer ou renforcer le lien entre le citoyen et l'entreprise. Les liens actuels sont faussés et souvent hypocrites dans la mesure où le rapport n'est que marchand. Au travers des groupes de soutien, le citoyen « entre dans l'entreprise » et l'on peut espérer une évolution globale qui, à terme, se traduira par une économie soutenable au service de tous les êtres humains.

Au plan individuel

- améliorer le pouvoir d'achat des plus fragiles
- améliorer la qualité de la vie
- s'impliquer dans la vie locale : les réflexions et travaux menés en commun sont porteurs de convivialité, de sens et d'expériences nouvelles, favorisant une dynamique d'épanouissement personnel.
- participer à l'expérience indique qu'on se sent concerné par les enjeux et que l'on veut apporter sa propre pierre au changement.

Au plan de l'entreprise :

- dynamiser et humaniser les échanges grâce à l'effet réseau et à l'esprit qui l'anime
- accepter d'entrer dans le jeu d'une monnaie complémentaire est un signe certain de responsabilité citoyenne pour une cause qui dépasse l'intérêt immédiat de l'entreprise.
- fédérer les collaborateurs par l'inspiration. La motivation au travail est toujours un point délicat. Si le salaire ne doit pas être négligé, il ne sera jamais suffisant pour compenser le manque de « sens ». Une entreprise qui redonne du sens et, *a fortiori*, un sens qui répond aux aspirations profondes des individus, ne peut que favoriser un courant d'adhésion plus fort.
- valoriser son image de marque
- s'ouvrir à une économie responsable, fondée sur l'amélioration de la qualité de la vie pour tous. Certes cela ne les affranchira pas de l'obligation de compétitivité, mais elles pourront parler un langage plus « citoyen », plus « vrai » et développer des relations avec leurs fournisseurs et clients dans un rapport gagnant/gagnant et non gagnant/perdant.

§

Quelques références :

- Bernard Lietaer a travaillé pendant 30 ans sur les systèmes monétaires. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Monnaies régionales* co-écrit avec Margrit Kennedy (éd. Charles Léopold Mayer, 2008).
- Pour plus d'informations sur le sujet des monnaies, vous pouvez consulter le site de l'association AISES (Association Internationale pour le Soutien aux Economies Sociétales) www.aises-fr.org
- Philippe Derudder est un des pionniers de la création de monnaies locales en France. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et donne régulièrement conférences et stages. Contact : derudder@lhed.f

ANNEXES

Annexe 1

La Charte

Notre ambition

**Nous organiser pour initier une évolution de l'économie
afin qu'elle réponde aux besoins de tous les êtres humains
dans un rapport harmonieux avec leur environnement
et apprendre à coopérer
pour que s'épanouisse la Vie.**

Pour cela nous veillons à :

Utiliser la monnaie complémentaire

Comme un outil de mesure et d'échange économique pour fluidifier les échanges dans un esprit d'équité et d'entraide entre citoyens et entreprises

Développer collectivement des réflexions et actions visant à :

Adopter des comportements économiques de production et de consommation plus cohérents, afin de maintenir et restaurer les équilibres naturels de la Terre et sauvegarder l'évolution de la vie.

Reconnaître que la seule vraie richesse nous est offerte gratuitement par la planète Terre, et que c'est celle-là que l'activité humaine doit valoriser, la monnaie n'étant qu'un outil collectif dont le but est d'assurer une répartition équitable de cette richesse à chaque être humain

Envisager le bien-être individuel comme indissociable du bien-être collectif.


Contribuer individuellement et collectivement à la construction de ce nouveau paradigme au travers des réflexions et actions menées dans le réseau et par l'esprit d'ouverture et de coopération que chacun s'efforcera de développer.

§

Chaque personne physique ou morale adhérant au réseau agit de son mieux pour tendre vers cette ambition. Il s'agit d'apprendre à exprimer une « facette » humaine plus responsable et affinée en dépassant les peurs et croyances qui nous poussent à lutter les uns contre les autres

Annexe 2

Modèle de chèque d'échange

Date :	MONTANT DE L'ECHANGE EN UCR:
Nom & adresse du partenaire :	PIECE COMPTABLE N° TOTAL DE L'ECHANGE EN EUROS dont TVA:
Ref comptable	réglé totalement en UCR
Nature de l'échange :	réglé partiellement en UCR pour :UCR et en EUROS pour
Montant total de l'échange :	Nom et adresse du partenaire :
dt payé en UCR:	Nature de l'échange :
dt payé en euros	Prénom & nom Adresse Fait à le
	signature
	 courriel
	COMPTE N°

Annexe 3

Informatisation du système

Il est souhaitable d'informatiser le plus tôt possible la gestion des échanges. En effet, les entreprises et le commerce ont besoin d'outils fiables et rapides. De plus, l'étendue probable du/des réseaux (zone euro...) nécessite des moyens performants.

La « formule papier » reste toutefois importante et doit être possible à tout moment pour permettre la continuation des activités et des échanges même en cas de crise et de désorganisation majeure.

Chaque réseau pourra développer le système qui lui convient. Toutefois et afin de ne pas avoir à réinventer le fil à couper le beurre, nous vous conseillons de vous rapprocher de réseaux déjà informatisés comme le réseau SOL <http://www.sol-reseau.coop/> dont le développement informatique et la gestion des unités de compte ont été confiés à la société Chèques-Déjeuner, ou en Allemagne auprès du réseau Chiemgauer <http://chiemgauer.info – info@schuernbrand.de>. Ils seront certainement prêts à coopérer d'une façon ou d'une autre. Ces deux réseaux utilisent entre autre des terminaux rendant possibles les règlements par carte à puce. Ainsi, sans changer le fond du fonctionnement décrit ci-dessus, les procédures pourraient être allégées, automatisées, et permettre, outre la gestion des comptes et des paiements, des échanges d'informations entre affiliés. A noter aussi à toutes fins utiles <http://project.cyclos.org/> qui propose un logiciel libre pour la gestion des réseaux utilisant des monnaies complémentaires.

L'informatisation des procédures d'échanges, de gestion de comptes, d'échanges d'information ne doit pas être exclusive aux entreprises, mais inclure l'ensemble des affiliés et permettre aussi aux particuliers d'échanger entre eux, soit par mouvement de compte comme le font les entreprises entre elles, soit par bons d'échanges.

Remarque : dans le cas où le système bancaire national serait défaillant, cette monnaie pourrait remplacer l'euro pour permettre la poursuite des activités et des échanges

Annexe 4

Fil d'Ariane pour inspirer les réflexions et actions d'évolution au sein de l'entreprise

**Voici quelques critères qui permettent d'évaluer l'action de l'entreprise
et de l'orienter vers plus de cohérence.**

**Les objectifs exposés ci-dessous sont idéaux. Ils ne visent pas à être atteints à court terme
mais à donner une orientation aux réflexions et actions menées dans le réseau.**

Dans notre monde où le respect des équilibres écologiques et l'épanouissement des tous les humains doivent devenir la priorité, la raison d'être de l'entreprise est de contribuer à satisfaire les besoins réels des humains, en favorisant leur autonomie et leur dignité et en respectant les équilibres nécessaires à l'épanouissement de la vie sous toutes ses formes sur la planète. Cela suppose :

- Une contribution sociale fondée sur l'utilité réelle

L'entreprise s'attache à fournir des biens et des services réellement utiles à l'humanité. Elle ne suscite plus les besoins, elle se contente d'y répondre en visant le plus haut niveau possible de satisfaction. La limite de production et de distribution des richesses est fixée par ce que la planète est capable de supporter. C'est le critère prioritaire qui oriente les réflexions, recherches, développements et productions.

- Une production soucieuse de la pérennité de la planète

a) Les ressources naturelles non renouvelables

L'entreprise se fixe comme objectif à terme de ne plus utiliser directement et indirectement de ressources naturelles non renouvelables. Elle les remplace par des ressources et énergies renouvelables ou inépuisables.

b) Les ressources renouvelables

L'entreprise se fixe comme objectif de compenser au moins à équivalence quantitative et qualitative (eau, biodiversité, etc.) les prélèvements en ressources renouvelables nécessaires à sa production.

c) La pollution

L'entreprise se fixe comme objectif "zéro pollution" : pollution provenant non seulement de ses processus directs de fabrication mais aussi celle qui pourrait être générée en amont ou en aval depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie du produit ou du service.

d) Les déchets

L'entreprise se fixe comme objectif "zéro déchet". Toute la production depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie du produit doit être repensée de façon à ne produire que des déchets biodégradables ou totalement recyclables, à l'image de la nature où tout déchet d'une espèce devient la nourriture d'une autre. Cela conduit l'entreprise à se soucier de ce qui se passe avant la fabrication qu'elle met en œuvre et après que la marchandise ait quitté ses murs jusqu'à la

fin de vie du produit. Lorsqu'un produit n'est pas complètement biodégradable, cela suppose qu'il doit être récupéré par le fabricant ou le vendeur ou un organisme spécialisé, récupération dont le coût est inclus dans le prix du produit à fin de recyclage à 100 % ou nouvelle utilisation pour une autre fonction ou une autre catégorie d'utilisateurs ou retraitement pour assimilation totale par la nature sans nuisance.

e) L'intégration de l'entreprise dans la nature

Architecture, esthétique, espaces verts, luminosité, confort, bruit, isolation, stationnement, services au personnel, visiteurs, fournisseurs, utilisation d'énergie, etc.

L'entreprise veille à s'intégrer le plus harmonieusement possible à l'environnement en tenant compte des particularités locales et régionales et des aspirations de ceux qui fréquentent l'entreprise. Elle adopte ce qui se fait de mieux technologiquement pour améliorer l'esthétique, économiser les énergies, gérer l'eau, améliorer les conditions de travail.

f) L'adéquation entre l'implantation de l'entreprise et sa mission

Les entreprises décident de leur implantation et de la nature de leur activité en fonction des besoins exprimés et du meilleur rapport demande/écologie.

Les critères d'implantation d'une activité répondent à des soucis de respect des ressources naturelles, d'économie d'énergie, de sécurité alimentaire et d'autonomie des peuples.

Les entreprises se décentralisent et, chaque fois que leur activité le justifie, s'éparpillent en petites unités s'intégrant dans des marchés de proximité destinés à répondre aux besoins et aspirations des populations locales.

Certaines productions restent centralisées chaque fois que c'est justifié par une demande généralisée et uniforme justifiant des productions de masse telles que l'automobile, les machines outils, l'informatique, etc.

Les échanges mondiaux ne valent qu'en cas de pénurie accidentelle de produits de base ou pour l'échange de produits spécifiques régionaux ou nationaux difficilement productibles localement, utiles et demandés par la population locale.

- Une action entièrement dédiée au service de l'humanité

a) Rapports entre les êtres dans l'entreprise

L'activité professionnelle est l'une des composantes de la vie d'une personne. Il y a continuité entre la vie personnelle, familiale et professionnelle. C'est dans cette dernière que l'être humain peut le mieux exercer sa créativité et contribuer le plus activement à une œuvre d'intérêt général. On s'efforcera donc à :

- responsabiliser le collaborateur même dans les fonctions les plus simples. Il sera reconnu, soutenu, informé, écouté et respecté.
- traiter et considérer chacun de la même façon quels que soient son sexe, sa race, sa fonction et la précarité de son poste.
- faire que son travail corresponde à ses aspirations et à son savoir-faire.
- lui faire comprendre ce à quoi il participe. Son travail a un sens et est en résonance avec ses valeurs.
- l'inviter à participer à des réflexions ou travaux visant à améliorer en permanence la qualité de l'entreprise dans ses diverses dimensions. La créativité de chacun est favorisée et récompensée dès lors qu'elle permet une amélioration de la qualité de la vie interne ou externe.

- abandonner le management pyramidal au profit d'un management sociocratique où le pouvoir de décision et le pouvoir d'exécution est séparés. Actuellement, décision et exécution sont monopolisés par la même hiérarchie de sorte qu'une bonne partie de l'énergie s'évapore dans la lutte contre les résistances des exécutants. Le processus sociocratique permet une prise de décision collective où l'avis de chacun a le même poids, au consensus par levée progressive des objections. Si le processus de décision est plus long, l'exécution est beaucoup plus efficace car elle ne souffre plus d'oppositions.
- rechercher une solution de type gagnant/gagnant en cas de difficulté ou de conflit avec toujours le souci de préserver un respect mutuel.
- repenser la politique salariale : les écarts de salaires sont réduits au maximum. Les rémunérations sont proportionnelles au degré de responsabilité, d'inconfort en terme de qualité de vie, de pénibilité, de saleté, de danger, de répétitivité. Elle fait l'objet d'une règle précise et claire. A l'embauche, l'entreprise vérifie que le candidat a pris connaissance de cette politique et l'a faite sienne. La politique salariale reflète une volonté partagée d'équité, de justice, de transparence, d'intégrité, de participation aux fruits de l'entreprise au niveau le plus élevé possible.
- prendre en compte le besoin naturel d'épanouissement de chacun dans toutes ses dimensions (matérielles, émotionnelles, intellectuelles et spirituelles), dans le total respect des libertés individuelles. L'entreprise aide à l'amélioration de la communication entre les personnes. Elle œuvre pour une expression toujours plus élevée du respect mutuel, de la solidarité, de la tolérance. Elle prend en compte les aspirations d'évolution des individus dans leur existence et les aide dans cette démarche au plus haut niveau de ses possibilités.

b) Rapport avec les autres entreprises

Elles sont en synergie et non en compétition dans la mise en commun de leurs savoir-faire pour répondre au mieux aux besoins qu'elles ont choisi de satisfaire là où elles se trouvent. Toutes les entreprises d'un même secteur d'activité développent des relations de partenariat guidées par la simple volonté commune de servir les êtres humains et d'améliorer la qualité de la vie. Elles développent aussi entre elles la solidarité et l'entraide. Elles travaillent en réseau et mettent en commun leurs connaissances, leurs recherches, leurs découvertes.

c) Rapports avec les communautés locales, régionales, nationales et Internationales

- L'entreprise est à l'écoute et au service de sa communauté. Selon la nature de son activité, elle peut être locale, régionale, nationale ou internationale.
- Elle veille toujours à la meilleure intégration possible dans son milieu en respectant les particularités traditionnelles, culturelles et religieuses.
- Elle fait tout ce qu'elle peut pour améliorer les conditions de vie là où elle se trouve. Plus elle opère avec le reste du monde en raison de l'étendue de son marché naturel, des produits qui entrent dans ses fabrications, etc., plus elle veille aux conséquences possibles de son action sur les populations qu'elle touche directement et indirectement. Ceci prend toute son importance dans les relations nord/sud. En règle générale, l'entreprise ayant une influence sur les pays déshérités œuvre pour aider ces peuples à atteindre le plus rapidement possible la suffisance et l'autonomie économique avec des méthodes appropriées aux régions et populations concernées.
- Elle aide par son exemple et sans ingérence ni esprit de supériorité à la démocratisation et à la reconnaissance des droits de l'être humain.

Annexe 5

Conseils pour qu'une réunion soit agréable et efficace

La ponctualité :

Il est important qu'une réunion commence et se termine à l'heure. Ne pas entrer dans le jeu du « 1/4 heure » local. Ce jeu incite chacun à arriver en retard et, de proche en proche le ¼ d'heure glisse vers la ½ heure. Les personnes qui ont l'habitude d'être ponctuelles ne se sentent pas respectées et cela envenime le climat relationnel avant même que la réunion ait commencé. Pour éviter cela il suffit de commencer à l'heure prévue sans attendre les retardataires.

De même, la réunion doit se terminer à l'heure prévue., c'est là aussi une question de respect des contraintes de chacun.

La ponctualité n'est pas une simple question de politesse. Si elle est respectée elle crée une trame de sécurité et de respect mutuel qui prédispose les esprits à la bonne humeur et l'ouverture.

L'ordre du jour :

Établir un ordre du jour compatible avec la durée de la réunion en veillant à réserver une marge:

Pour inclure un ou deux sujets qui pourraient être demandés au début de la réunion en raison leur actualité

Pour permettre de commencer la réunion par un temps d'expression libre destiné à évacuer d'éventuelles tensions, partager un ressenti, témoigner d'un événement qui puisse intéresser le groupe ou éclairer l'expérience en cours, partager quelque chose de personnel, etc...

L'ordre du jour est établi par l'animateur de la réunion précédente et envoyé à chaque participant par internet au moins 48h avant la réunion. Toutefois si les circonstances ne le permettent pas l'ordre du jour est remis aux personnes présentes à l'ouverture de séance. Un temps est prévu pour chaque sujet de sorte que l'addition des temps prévus + la marge, corresponde à la durée de la réunion.

En début de séance, (après le temps d'expression libre, la désignation de l'animateur(trice) de réunion et du gardien du temps), l'ordre du jour tel qu'il est présenté est soumis à adoption. On peut alors décider d'accorder plus de temps à tel ou tel sujet quitte à évacuer un autre qui peut attendre, inclure un nouveau sujet qui mérite d'être examiné pour sa pertinence et son actualité, etc... Si nécessaire une prolongation de séance peut être alors demandée en veillant à ce que cela soit accepté de bonne grâce par tous, y compris par celles et ceux qui ne pourraient pas rester au delà de l'heure initiale prévue. Il est toutefois souhaitable d'éviter cela, d'où la nécessité de prévoir une marge confortable.

Désignation d'un(e) animateur(trice) de séance

Quelle que soit l'organisation hiérarchique existante sur le papier, il est souhaitable que les responsabilités, à tous niveaux, ne deviennent pas des « rentes de position ». Ainsi, dans le cadre des réunions, nous recommandons de désigner un(e) animateur(trice) par tout procéder au choix (tirage au sort en début de réunion, liste tournante...) de sorte que ce rôle revienne indifféremment à chacun au fil du temps. Son rôle est de veiller à ce que toute personne demandant la parole puisse la prendre à son tour et sans la monopoliser et que la forme de communication soit respectée (voir plus loin). Il tâche aussi de prévenir les conflits en invitant le groupe à prendre du recul, « respirer », si les débats commencent à prendre la tournure de prise de position ou si le ton monte.

Désignation d'un(e) gardien(ne) du temps

Sur le même mode que l'animateur de séance, un(e) gardien(ne) du temps est désigné(e) en début de séance. Il (elle) veille à ce que le temps prévu pour chaque point de l'ordre du jour soit respecté. Il(elle) prévient le groupe lorsque la moitié du temps est écoulé, puis les $\frac{3}{4}$ puis. Les 5 dernières minutes sont réservées à la rédaction du « QQCQ » (voir plus loin). Si un point de l'ordre du jour n'a pu être mené à son terme dans le temps prévu il est reporté à la réunion suivante. Une réunion spécifique peut être décidée en raison de son importance, ou un sous groupe peut être créé pour travailler spécifiquement sur lui. C'est sur la base de ce qu'aura produit ce sous groupe que la question sera ré-examinée ultérieurement par l'ensemble des participants.

Désignation (éventuelle) d'un(e) secrétaire de séance:

A moins que cela soit demandé ou reconnu nécessaire, nous suggérons de ne pas y recourir et d'adopter une alternative dans la rédaction d'un document de fin de séance que nous appelons le « QQCQ » dont nous parlerons à la fin de ce document.

Écrire un procès verbal de réunion est un travail fastidieux qui demande du temps à ceux qui le rédigent, et qui est souvent mal reçu dans la mesure où il ne peut que traduire de manière très abrégée ce qui a été dit. Beaucoup de personnes ne s'y reconnaissent pas et en fin de compte le résultat est globalement négatif. La décision de rédiger des procès verbaux de réunion doit être consciente quant à ses limites et contraintes; c'est pourquoi nous vous suggérons une autre méthode.

Définition du mode de prise de décision:

Ceci n'a pas à être décidé à chaque fois. Le mode de prise de décision doit être la première question abordée dans le groupe lors de la première réunion puisque l'action du groupe dépend des décisions qui seront prises en son sein. Encore une fois nous suggérons d'adopter le mode sociocratique (voir plus bas +

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Sociocratie>) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Sociocratie>

Quel que soit le mode adopté, nous recommandons que les décisions soient prises par les personnes présentes habilitées à voter. Toute personne absente, habilitée à voter, accepte les décisions votées en son absence. Elle peut toutefois demander la révision d'une décision si elle apporte un éclairage nouveau et pertinent sur le sujet traité. Si (et seulement si) le groupe accepte de revenir sur le sujet en raison de l'importance des éléments exposés, la décision peut être rediscutée. Sinon, elle s'impose aux personnes absentes qui doivent les accueillir de bonne grâce.

L'organisation de la prise de parole

A - Les règles

Quelle que soit la forme de communication utilisée, quelques règles simples d'une grande valeur pour obtenir des échanges riches et agréables ont intérêt à être instituées à l'intérieur du groupe. Ces règles ne doivent pas être considérées comme des contraintes mais au contraire comme des outils d'aide à une communication saine. Elles ne doivent pas être imposées mais adoptées par consentement de l'ensemble des participants. Les règles ne doivent toutefois pas devenir des carcans. Si à l'usage on s'aperçoit que telle ou telle règle est mal vécue et génère des effets secondaires négatifs, il ne faut pas hésiter à la revoir. Bien veiller à rester dans la souplesse afin que les réunions soient des moments inspirants et conviviaux d'où on sort motivé. Voici quelques règles qui, selon nous, permettent cela :

- **Un temps maximum d'expression:** Une ou deux minutes par exemple. Cela a trois avantages au moins. Celui d'éviter la monopolisation de la parole (à laquelle certains sont coutumiers); celui d'apprendre à exprimer ce que l'on veut dire de façon concise; celui d'offrir à tous de nombreuses occasions d'expression. Toutefois, si nécessaire, une personne peut demander à avoir un temps élargi en raison de l'importance du sujet qu'il a à exposer. Le(a) gardien(ne) du temps veille à ce que chacun respecte l'espace convenu et

fait signe à l'animateur(trice) quand le temps est écoulé.

- **Demander la parole :** Toute personne désirant la parole la demande ostensiblement en levant la main.
- **Parler à son tour :** Il appartient à l'animateur(trice) de séance de remarquer et noter les personnes qui ont demandé la parole, afin de la leur donner dans l'ordre.
S'il se révèle difficile d'obtenir une prise de parole harmonieuse, nous suggérons l'utilisation d'un « bâton de parole ». Il s'agit d'un petit objet qui donne la parole uniquement à la personne qui le tient. Dès qu'elle a terminé, elle le passe à la personne qui a demandé la parole immédiatement après, (désignée si nécessaire par l'animateur(trice) des débats). C'est également lui (elle) qui peut interrompre une personne détentrice du bâton si elle a dépassé son temps sur signe du (de la) gardien(ne) du temps. Lorsque le pli est pris, l'objet physique n'est plus nécessaire mais peut être réintroduit à tout moment si une dérive est constatée.
- **Bannir les apartés et les discussions croisées:** non seulement cela empêche ceux qui parlent entre eux d'entendre ce qui se passe, mais les personnes qui parlent ne se sentent pas écoutées. L'effet psychologique est très préjudiciable à l'harmonie du groupe et à l'efficacité de la réunion. L'animateur(trice) doit intervenir gentiment chaque fois que cela se produit.
- **Non mise en cause des personnes, non jugement:** Les échanges portent sur les idées et les projets. Chacun s'interdit la mise en cause, le jugement ou la critique des personnes. De même, évitez la critique ou le jugement négatifs des idées et propositions du genre « ça ne tient pas debout », « c'est idiot », « ça n'a pas de sens », (ou pire), etc... cela n'apporte rien si ce n'est de nuire à l'harmonie du groupe . Une façon positive et respectueuse de l'autre peut toujours être trouvée pour faire valoir une autre piste, un autre point de vue.
- **Incarner les règles:** elles ne sont là que pour favoriser un fonctionnement harmonieux. Elles sont la rampe à laquelle on peut se raccrocher pour éviter de tomber mais elles ne sauraient remplacer la bonne volonté, le plaisir d'être ensemble, le désir de participer à quelque chose de plus grand que soi et d'évoluer ensemble. Si cet esprit prédomine, les règles ne s'imposent plus de l'extérieur mais deviennent l'expression naturelle de la relation avec les autres. Pour cela, nous vous recommandons d'introduire dans la vie du groupe, dans le cadre des réunions et en dehors, tout ce qui peut alimenter la convivialité. Pots de l'amitié, fêtes, repas en commun... Surtout ne jamais se prendre au sérieux et laisser une bonne place à l'humour.

B – Les formes de communication

Les échanges sont différents selon la forme de communication. On la choisira en fonction de ce qui semble le plus adapté au travail en cours.

- **L'expression libre:** surtout utilisée en début de séance avant de commencer les travaux. Chacun peut dire comme il veut ce qu'il souhaite. En général il n'y a pas d'échange en ce sens que l'on est là dans le « témoignage » qui n'invite pas à réponse sauf si la personne pose une question. Le groupe se positionne dans l'écoute de la personne qui s'exprime et ne « réagit » pas aux propos sauf éventuellement pour honorer ce qui vient d'être dit
- **L'information descendante :** Une personne détient une information et désire en faire part au groupe. Là encore cette forme d'expression n'engage pas d'échange
- **Le remue-méninges (brain storming):** Forme de communication utilisée en créativité dont le but est de favoriser la production d'idées. Là, plus d'ordre, on est dans la spontanéité, on peut dire tout et n'importe quoi. On n'est pas dans un propos structuré mais dans le jaillissement d'idées reliées à l'objectif recherché, incluant une bonne dose d'humour.

- **Le débat – la discussion:** Partant d'une question, d'une idée, d'une proposition, un débat peut être lancé. Chacun, dans le respect des règles adoptées par le groupe donne son avis, amende, suggère etc... Le débat peut être intéressant lorsque l'on part de quelque chose qui est encore très vague pour faire émerger une orientation, définir un projet, préciser une idée. Sa limite toutefois est qu'il peut conduire à tourner rapidement en rond en ce sens qu'il devient un simple échange de positions personnelles. « moi je pense que »... « mais non il faudrait » ... « vous n'y pensez pas au contraire je crois que ... ». Bref, aboutir à des débats du type de ce que l'on voit à la télévision, où chacun reste sur sa position et d'où tout le monde sort frustré. Dans tous les cas, lorsque vous utilisez ce mode de communication, tâchez de ne pas être dans l'attitude de « vouloir l'emporter » mais de vouloir contribuer à amener l'idée ou le projet à un niveau d'expression plus précis et plus complet.
- **Le processus sociocratique:** plus qu'un mode d'expression, c'est un processus de décision. Mais celui-ci influence la forme de la communication. Le processus sociocratique ne peut se résumer en quelques phrases, il est beaucoup plus que ce que nous allons en dire. Mais nous voulons simplement souligner ici quelques caractéristiques qui permettent d'obtenir des échanges riches et agréables au sein d'un groupe.

Quel que soit le sujet, le but est d'obtenir un consentement de l'ensemble des participants par levée progressive des objections. Cela suppose qu'il y ait une proposition formulée au départ par l'un des participants. Une fois formulée il est simplement demandé « qui a une objection ? ».

Si l'on n'a pas d'objection, cela veut dire que l'on fait sienne à 100% la proposition. Ainsi, en admettant qu'elle ne soulève aucune objection dans le groupe cela signifie que, si le résultat ne correspond pas à ce qui est attendu, tout le monde sera solidaire.

Avoir une objection ne signifie pas « ne pas être d'accord », « refuser » ou « critiquer ». C'est percevoir une limite personnelle ou collective; c'est vouloir préciser un risque, un point que l'on perçoit et qui semble ne pas avoir été pris en compte. Ainsi, même si une « solution » n'est pas proposée, l'expression de l'objection permet d'affiner, d'enrichir la proposition ou l'idée. Toute personne qui formule une objection doit être consciente de cela.

Aucun débat, aucune discussion, aucun commentaire, aucune réaction ne s'instaurent à la suite d'une objection formulée par l'un ou l'autre, même si elle nous semble de peu de valeur au fond de nous. Ce point est capital. Il a au moins deux avantages :

- On ne se perd pas dans des discussions sans fin qui rendent les réunions stériles et frustrantes
- Chaque intervenant se sent écouté sans risquer d'avoir à se justifier, de se sentir jugé ou critiqué

Une fois les objections exprimées, la proposition est amendée, enrichie pour en tenir compte. Cela peut se faire dans l'instant, ou demander un travail hors séance. La nouvelle proposition qui en découle est soumise de nouveau à objections et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'objection.

Ce processus implique que chaque participant s'engage tacitement à ne jamais rester sur une position de blocage, principalement quand l'objection repose sur une croyance ou conviction personnelle. En contrepartie aussi longtemps qu'une objection est soulevée elle doit être considérée comme une occasion d'amélioration de la proposition et non comme un obstacle à renverser. Le groupe s'engage donc à ne pas faire pression sur la ou les personnes qui ont encore une objection sous le simple prétexte qu'elle(s) « retarde(nt) ou empêche(nt) » la prise de décision. L'objectif n'est pas d'amener les minoritaires et les isolés à rejoindre la majorité mais d'écouter chacun, indifféremment du nombre pour trouver une position à laquelle chacun consent. Ces temps de « crispation » peuvent être une opportunité pour chacun dans la mesure où ils permettent de sortir des jeux de pouvoir classiques et d'expérimenter un mode relationnel plus respectueux de chacun.

A noter que le consentement représente un niveau plus élevé que le consensus. La recherche d'un consensus peut supposer des résignations, des compromis et à la fin la décision, même unanime, porte en elle de tels abandons que l'accord obtenu est plus une apparence qu'une réalité vécue.

Dans la recherche du consentement, on peut être amené à abandonner une position personnelle, non par lassitude ou résignation, mais par confiance dans le fait que la production du groupe est supérieure à la somme des apports individuels. Le processus s'ancre dans la conscience d'un enrichissement progressif même dans les temps de « crispation ».

Ce processus est de plus en plus connu. Nous vous invitons à rechercher dans votre entourage une personne ressource qui pourra vous guider.

Conclusion des points de l'ordre du jour et de la réunion

Le piège dans lequel on tombe facilement est de beaucoup parler dans le cadre des réunions, mais de laisser dans le flou les prochaines étapes et qui doit faire quoi. Pour éviter ce piège, nous recommandons d'utiliser la pratique suivante :

Où que l'on soit parvenu à la fin de chaque point de l'ordre du jour, on complète le document « QQCQ » (entendez Quoi – Qui – Comment - Quand).

QUOI	QUI	COMMENT	QUAND	Observations

- **Quoi** : Cela revient à se dire, « là où nous en sommes de ce point, quelle est la prochaine étape; donc que convient-il de faire maintenant ?
- **Qui** : Quelle est la (les) personne(s) la(les) plus apte(s) à le faire avec son(leur) accord bien entendu
- **Comment** : On décrit là la façon dont la(les) personne(s) va(vont) s'y prendre pour atteindre l'objectif résumé dans le « quoi »,
- **Quand** : La date à laquelle l'objectif devrait être atteint. On ne parle pas d'une date idéale, mais de ce qui est compatible avec la teneur de l'action à entreprendre et les possibilités de la /les personne(s) chargé(es) de l'action.

De cette façon, à la fin de la réunion, on a un panorama complet de la situation avec une vision claire de ce qu'il y a à faire en prochaine étape avec indication des personnes qui en sont chargées.

Ce document, dont une copie est remise à chacun des participants à l'issue de la réunion, remplace avantageusement le PV de réunion.

- Contrairement au PV souvent remis très tard, là, on sort de la réunion muni de la synthèse de la séance.
- Chacun sait exactement ce qu'il a à faire et le délai qu'il a pour le faire.
- Sans avoir à lire une abondante littérature on a l'information essentielle.
- Toute personne ayant besoin d'un renseignement spécifique sait, par la lecture du QQCQ, qui contacter précisément.

Enfin, le QQCQ permet de construire facilement l'ordre du jour de la réunion suivante. Il suffit de reprendre les points qui ne nécessitaient pas d'action et qu'il était prévu de reprendre à la réunion suivante et ceux dont la date d'échéance des actions à entreprendre est antérieure à celle de la réunion

Annexe 6

Modèle de plaquette de présentation

Le modèle que nous vous proposons ci après n'est là que pour vous aider. Vous êtes bien entendu libre de créer le document issu de votre inspiration

Pour comprendre le document qui suit il faut vous figurer une feuille A4 imprimée recto – verso et pliée en trois. Il s'agit donc d'un triptyque

Recto

*Mettre ici
le logo ou
une image
représentant
la monnaie*

Comment ça marche ?

Les professionnels : producteurs, artisans, entrepreneurs, indépendants, commerçants, adhèrent à l'association par la signature d'un contrat. Ainsi affirment-ils leur désir de vivre la charte au mieux de leurs possibilités.

Les particuliers, eux aussi, s'engagent par adhésion à l'association. Dès lors, en contrepartie de sommes payées en monnaie nationale à l'organe agréé par l'association, ils reçoivent des bons d'échanges en « monnaie locale ».

Ces bons sont acceptés par les professionnels adhérents.

Avec les bons encaissés, ils peuvent rémunérer en partie certains collaborateurs, s'ils l'acceptent, et réaliser des échanges avec d'autres professionnels membres.

Les euros convertis en monnaie locale constituent un fonds de garantie. Placés dans une banque éthique, ils seront utilisés pour soutenir des projets locaux s'inscrivant dans l'esprit de la Charte. Si besoin, un professionnel peut demander la reconversion de son surplus de monnaie locale en euros; une contribution dont le montant est fixé en assemblée générale ordinaire est demandée.



Charte

Notre ambition

Nous organiser pour initier une évolution de l'économie afin qu'elle réponde aux besoins de tous les êtres humains dans un rapport harmonieux avec leur environnement et apprendre à coopérer pour que s'épanouisse la Vie.

Pour cela nous veillons à :

Utiliser la monnaie complémentaire comme un outil de mesure et d'échange économique pour fluidifier les échanges dans un esprit d'équité et d'entraide entre citoyens et entrepreneurs

Développer collectivement des réflexions et actions visant à :

Adopter des comportements économiques de production et de consommation plus cohérents, afin de maintenir et restaurer les équilibres naturels de la Terre et sauvegarder l'évolution de la vie.

Reconnaître que la seule vraie richesse nous est offerte gratuitement par la planète Terre, et que c'est celle-là que l'activité humaine doit valoriser, la monnaie n'étant qu'un outil collectif dont le but est d'assurer une répartition équitable de cette richesse à chaque être humain

Envisager le bien-être individuel comme indissociable du bien-être collectif.

Contribuer individuellement et collectivement à la construction de ce nouveau paradigme au travers des réflexions et actions menées dans le réseau et par l'esprit d'ouverture et de coopération que chacun s'efforcera de développer.

§

Chaque personne physique ou morale adhérent au réseau agit de son mieux pour tendre vers cette ambition. Il s'agit d'apprendre à exprimer une « facette » humaine plus responsable et affinée en dépassant les peurs et croyances qui nous poussent à lutter les uns contre les autres

**Mettre ici le nom de
l'association**

Association Loi 1901

*Mettre ici une citation ou une phrase
d'accroche*



Que penseriez-vous d'une personne qui suivrait une thérapie pour un cancer du poumon et qui continuerait à fumer ? Eh bien, sans le savoir, nous nous comportons de la même manière... Nous sommes pris dans une spirale où l'argent-roi domine et compromet notre évolution.

Il est donc essentiel de retrouver une cohérence dans notre démarche.

**Avec (ici nom de la monnaie locale),
monnaie locale complémentaire,
donnons du sens à nos échanges !**

Siège : (adresse de l'assoc)

Courriel :

Site :

(tel)

Verso

Pourquoi j'adhère ?

Parce que je partage « les finalités » de l'association, résumées dans la charte (voir au dos).

Dans quel but ?

Développer une manière d'être, libérée des contradictions inconscientes qui nous font désirer tout à la fois une chose et son contraire.

Evolutions nécessaires pour y parvenir :

Passer de la « logique de manque », héritée du passé ...	▶	... à une « logique de suffisance bienheureuse », réalisable grâce aux connaissances et techniques disponibles aujourd'hui.
<p><i>La logique de manque se caractérise par une « peur de manquer » qui nous conduit à :</i></p> <p style="text-align: center;">▼</p> <p>Vouloir toujours plus, ce qui se traduit dans notre système par le besoin impérieux de croissance, incompatible avec les possibilités de la Terre</p> <p>Croire qu'il n'y a pas assez pour tous ; la réponse naturelle est dans la compétition, valeur suprême du système, mais porteuse de violence</p> <p>Rechercher la protection d'un plus puissant que soi ; l'homme a perdu la maîtrise sur son destin. C'est le système financier qui désormais décide à sa place et conditionne ses choix selon qu'il octroie ou refuse l'argent.</p>	<p>Objectif 1 ▶</p> <p>Objectif 2 ▶</p> <p>Objectif 3 ▶</p>	<p><i>La logique de suffisance bienheureuse se caractérise par une « confiance » en la vie qui se traduit par :</i></p> <p style="text-align: center;">▼</p> <p>Plus de conscience dans notre façon de produire et de consommer pour développer un sentiment de suffisance</p> <p>La coopération fondée sur la certitude que « tout est là » en potentiel. Là où la lutte tue et désertifie, la coopération féconde et enrichit</p> <p>La réappropriation de l'outil monétaire pour qu'il serve au lieu d'asservir et redonne à l'homme la maîtrise de son destin. Il s'agit de valoriser la VRAIE richesse (le bien, le service, la nature, la vie) plutôt que son symbole : l'argent.</p>

Comment y parvient-on ?

Le réseau de citoyens engagés dans l'association crée un espace dans la vie de tous les jours où chacun peut s'exercer à développer cette nouvelle façon d'être au monde.

▶ Pour tendre vers l'objectif 1 :

Les membres sont invités à se demander ce qu'ils pourraient faire concrètement dans leur vie, sur le plan personnel et professionnel, pour se sentir plus en harmonie avec eux-mêmes, les autres et la nature. Cette réflexion conduit à décider la mise en œuvre d'actions d'évolution.

▶ Pour tendre vers l'objectif 2 :

Les membres se réunissent régulièrement pour mener des réflexions et mettre en œuvre des actions d'évolution. Ces rencontres sont consacrées au feed-back d'avancement des travaux en cours, à la décision d'affectation des moyens financiers disponibles pour faciliter la réalisation des projets choisis, à la constitution de nouveaux groupes de soutien (petits groupes de volontaires, particuliers et professionnels confondus) autour de projets sociétaux, par exemple comment un professionnel du réseau peut, dans son métier, refléter plus fidèlement l'ambition de la charte.

▶ Pour tendre vers l'objectif 3 :

Il est proposé aux membres de s'exercer à générer et utiliser l'argent « autrement ». Pour ce faire, une monnaie locale, (*ici nom de la monnaie*), est mise à disposition des membres de l'association en complément de la monnaie nationale. Le système s'inspire des BARTERS (systèmes de compensations assez courants dans le monde des affaires) ainsi que d'expériences menées un peu partout dans le monde.